

Compte rendu du conseil d'école du lundi 22 février 2016

Ecole maternelle publique « Anne Sylvestre » de Romillé

* **Présents :**

Enseignants : M. Régis Paulhe, Mme Karine Blaize, Mme Anne Coste, Mme Laurence Bordage, Mme Roux Caroline, Mme Carole Lemoine
Parents élèves : Mme Virginie Pépin, M. Maxime Froton, Mme Anne Sidre, Mme Amandine Clauzon

Représentante de la commune : Mme DAUCE Marie Hélène (Maire).

Excusées : Mme Carré (Inspectrice de l'Éducation Nationale), Mme Canu Marie et Mme Moinard Valérie (enseignantes à temps partiel)

Absent : Mme Ibtissam OUALI (malade), Mme PORTES Johanna (Adjointe) (malade)

1. Validation du compte rendu du 1er conseil d'école 2015/2016

Le compte rendu du précédent conseil a été voté favorablement à l'unanimité.

2. Projets d'école 2011-2015 et 2016-2020

C'est la dernière année du projet d'école 2011-2015. Les axes étaient :

- responsabiliser
- personnaliser

Un nouveau projet d'école va être rédigé pour le groupe scolaire.

2 axes seront à choisir parmi les 3 priorités académiques :

- conduire le plus grand nombre de jeunes à aborder les années collèges avec succès. Ceci repose sur la maîtrise des apprentissages fondamentaux par le plus grand nombre.
- améliorer la fluidité et la qualité des parcours pour amener le plus grand nombre de jeunes à disposer d'un capital de connaissances, de compétences et de culture qui leur permette de prendre une place active dans cette société, à la mesure de leur ambition.
- renforcer l'ambition scolaire des jeunes de l'académie.

Le projet devra également prendre appui sur les 3 volets de l'Ille et Vilaine :

- Elaborer un parcours citoyen.
- mettre en œuvre un parcours d'éducation artistique et culturelle.
- favoriser et développer l'usage du numérique dans les situations d'enseignements.

Le nouveau projet d'école est en cours d'écriture. Une réunion a eu lieu le lundi 22 février sur ce thème réunissant les différents acteurs, afin d'éclaircir l'orientation visée pour les 3 axes académiques.

Concernant le « parcours citoyen », les projets de parcours pour les élèves engagés les années précédentes dans le précédent projet d'école seront maintenus, car ils s'inscrivent parfaitement dans le nouveau projet d'école 2016-2020.

Le projet sera présenté dans sa version finale lors du premier conseil d'école de l'année scolaire 2016-2017.

3. Suivi des demandes d'équipements et d'investissements

Le réseau : La mise en réseau sera effectuée par la commune pour la partie câblage, le reste sera fait par une entreprise extérieur.

Celle-ci devrait avoir lieu d'ici les vacances de pâques.

Le cendrier :

Il a été décidé afin de préserver la santé de chacun, par soucis de sécurité et de propreté d'enlever les cendriers à titre expérimental, attendant des personnes accompagnant de ne pas fumer et donc de ne pas écraser leurs mégots devants les portes de l'école.

Un bilan de cette action sera fait lors du prochain conseil d'école.

Eclairage des escaliers pour accéder au parking enseignants : Dans l'inventaire de l'évaluation des risques professionnels de l'école maternelle de Romillé, il a été indiqué un risque de chute de hauteur pour les personnels de l'école. Ce risque pourrait être éliminé par l'allumage de l'éclairage des escaliers.

Réponse : La demande a été entendue et une solution technique adaptée est à l'étude, un interrupteur avec minuteur, à l'intérieur du bâtiment est envisagé.

Cette demande a également soulevée l'absence d'éclairage dans l'allée longeant les classes jusqu'au contour de la Motte.

Demande d'investissement 2016 :

- 6 tapis de gymnastiques (762 €)

Réponse : A cette demande qui a déjà essuyé un échec par le passé, la mairie propose à l'établissement de partager cet investissement à hauteur de la moitié.

Cette proposition s'inscrit dans le projet de mutualisation des équipements de la mairie et de ses partenaires.

La décision finale se fera après l'inventaire de la mairie sur les différents équipements concernés et après délibération de l'équipe enseignante de l'école.

Parallèlement un règlement d'utilisation va être rédigé.

- meuble de rangement pour la chaine Hifi (300€)

Réponse : La demande a été acceptée, des mesures vont être prises afin de faire fabriquer le meuble par le personnel municipal. Pas de délais annoncés.

- ordinateur portable pour l'associer au vidéoprojecteur de l'école (600€)

Réponse : La demande a été acceptée, ce financement va être inclus dans le projet de renouvellement du parc informatique.

Délais : début mai.

- entretien de la structure de jeu en bois (lasure ?)

Le point et les travaux seront fait en même temps que les autres petits travaux prévus dans l'école.

Une priorisation de ces différents travaux va être effectuée.

- peinture des portes et fenêtres extérieures de la garderie

Même réponse que pour l'entretien de la structure de jeu en bois.

- refaire le bas des angles des portes (plâtre)

Idem que les 2 précédentes.

- Numérisation de l'école : 18 pc, 6 vidéoprojecteurs, et écran pour vidéoprojecteur.

Afin de connaître d'autres exemples ainsi que les conseils de l'académie, un rendez-vous est prévu entre la mairie et le conseiller TICE de l'académie.

Le budget alloué sera voté début avril et échelonné sur plusieurs années.

Autres sujets abordés :

Rénovation des petites toilettes des petites sections.

4. Communication A.P.E. / parents d'élèves

L'APE a souhaité rappeler que le conseil municipal a voté la facturation des photocopies au-delà de 500 unités, pour chaque association.

Cette décision est un vrai coup dur pour l'APE qui a de très faibles entrées d'argent et, a vocation à communiquer et informer les parents d'élèves.

La décision ayant été votée la mairie ne souhaite pas revenir dessus.

5. Application du plan Vigipirate à l'école et transition scolaire/périscolaire

Est-ce qu'il a été demandé à la municipalité de mettre un dispositif particulier aux entrées et sorties lors du temps périscolaire.

La réponse est négative, seul des réunions sur les demandes d'encadrement de manifestation et sur la fermeture des écoles existent à l'heure actuelle.

Stationnement devant l'entrée de l'accueil de Loisir.

Ce problème a déjà été abordé lors du précédent conseil d'école, mais celui-ci demeure toujours. En effet, depuis le début des travaux (construction d'une maison) des véhicules stationnent régulièrement devant la porte, du côté de l'entrée de l'accueil de loisir, et cela pose un réel problème de sécurité.

Une action rapide et efficace a été demandée à la mairie par l'ensemble des acteurs présents, à commencer par une signalétique qui permettrait à l'école de faire face au problème pour faire appel aux autorités compétentes.

6. Spectacle de Noël et fête de l'école

Suite au spectacle de Noël 2015, il a été décidé par la mairie de :

- Diviser le spectacle en 3 séances ;
- Proposer 2 spectacles différents en fonction (du niveau) de l'âge des enfants ;
- La date provisoire du prochain spectacle est le 16/12/2016.

L'amicale signale, que la salle du Prévert a été réservée et mise à disposition, toute la journée de la fête de l'école, pour d'éventuels spectacles, expositions etc...

Le soir aura lieu un repas au profit de l'école.

Les secrétaires pour les parents d'élèves :

Mr FROTIN Maxime et Mme SIDRE Anne

La secrétaire pour l'équipe enseignante :

Mme LEMOINE Carole

Le président du conseil d'école :

Mr PAULHE Régis